

# Un pacte linguistique signé entre l'État et la région Hauts-de-France

Par Maguelonne de Gestas / Publié le 30/12/2020

Ce pacte vise à lutter contre l'illettrisme et promouvoir la pratique des langues régionales. Le projet est coprésidé par la Délégation générale de la langue française et des langues de France.



Amiens, capitale de la Picardie, région où le taux d'illettrisme (11%) est trois fois plus élevé que celui observé au niveau national (Insee).

L'objectif est clair : permettre un « renforcement de la coopération entre l'État et les collectivités territoriales des Hauts-de-France ». Cela afin de mieux prendre en compte les « priorités linguistiques dans les territoires. » C'est la Délégation Générale de la langue française et des langues de France (DGLFLF) qui présidera entre autres le « comité de

pilotage » du pacte. L'une des missions sera de « superviser la cartographie de l'ensemble des acteurs de la langue française, de la francophonie et des langues régionales concernés par les priorités du pacte dans les Hauts-de-France », peut-on lire sur la publication de la DGLFLF.

De nombreux acteurs sont engagés dans ce comité. Des différents responsables de la région Hauts-de-France, ainsi que des représentants du gouvernement à la Culture et à l'Éducation sont réquisitionnés pour mener au mieux cette mission.

## Lutter contre l'illettrisme

Prévu pour une durée de trois ans renouvelable, cet accord entend mener une lutte contre l'illettrisme, l'un des plus importants facteurs de pauvreté dans la région. Cela se fera notamment en facilitant l'accès à la culture : « La Communauté de communes Retz-en-Valois s'associera au ministère de la Culture pour développer des actions intensives en faveur de la lecture, en lien avec le conseil départemental de l'Aisne. »

## Faire la promotion de la francophonie dans la région

Divers acteurs sont cosignataires de ce pacte : la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, le président de la Région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, le président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux, et enfin le président de la Communauté de communes Retz-en-Valois, Alexandre de Montesquiou. Tous « s'engagent en faveur d'une politique linguistique renouvelée », et veulent tenir compte « des priorités et des caractéristiques territoriales en faisant la promotion de la francophonie. »

## Renforcer la pratique du picard et du flamand occidental

Cette mise en valeur de la francophonie se traduit par le soutien des langues régionales des Hauts-de-France, le picard et le flamand occidental. À ce titre, le pacte prévoit d'appuyer « la création de l'Office public du flamand occidental, et une initiative équivalente en faveur du picard ».

Notons qu'un projet baptisé Cité internationale de la langue française contiendra toutes les « actions définies par le pacte linguistique ». Avec pour objectif de devenir en 2022 « un lieu de création, d'innovation et de culture en langue française dans le monde, ainsi qu'un lieu de référence pour les langues régionales de France. » Cette cité internationale sera abritée entre les murs du château de Villers-Cotterêts, propriété de l'État située dans le département de l'Aisne.